

ennemis du lendemain. Et pourtant, nous n'avons connu aucun conflit mondial depuis quarante ans. Les centaines de conflits régionaux qui ont éclaté pendant cette période ne nous ont pas engloutis et, quand elle a pu s'appuyer sur une volonté politique, l'ONU a su mettre en place des mécanismes visant à sauvegarder la paix, particulièrement dans des situations aussi explosives que celle du Moyen-Orient. Hélas, la paix ne s'est pas toujours installée pour autant. L'énigme que pose le Moyen-Orient reste entière, l'Iran et l'Irak s'enlisent dans un conflit dévastateur, la tension demeure très forte entre les deux communautés chypriotes, l'apartheid existe toujours, la Namibie n'a toujours pas accédé à l'indépendance et le terrorisme maintient son emprise.

À qui faut-il s'en prendre ? Certainement pas au Secrétaire général des Nations Unies, qui démontre un esprit novateur et un sens aigu de l'anticipation, ni à son personnel animé d'une persévérance à toute épreuve. Ce n'est pas l'institution qu'il faut blâmer. Le Secrétaire général ne peut imposer sa volonté à des pays membres qui n'ont du reste que très peu concédé de leur souveraineté à l'organisme mondial. L'ONU ne peut dicter leur conduite aux pays membres ni même l'infléchir sensiblement. Elle ne peut faire cesser les hostilités irano-irakiennes comme nous le souhaiterions tant. L'inefficacité de l'ONU est en fait imputable aux pays membres.

Certaines institutions des Nations Unies doivent effectuer des réformes pressantes si elles veulent survivre. L'UNESCO, qui en est l'exemple le plus éloquent, devrait mettre à profit la leçon de l'UNICEF, à savoir que c'est quand elles ont des objectifs clairement définis et le pouvoir de les réaliser que les Nations Unies sont le plus efficace.

En un sens, l'UNICEF et l'UNESCO symbolisent le succès et l'échec des Nations Unies dans toute leur ampleur et elles montrent que ce système est capable des deux. Le défi du Canada est de contribuer au maintien des Nations Unies sur la voie du succès et d'agir avec pragmatisme et persévérance pour corriger les faiblesses du système.

En cette année 1985 qui marque le quarantième anniversaire de l'ONU, le gouvernement canadien déploie des efforts particuliers pour insuffler une vigueur nouvelle à l'Organisation. De même de nombreuses activités ont eu ou